

Fête de la Pêche de loisir en eau douce : un moment de convivialité et de découverte à partager le dimanche 4 juin 2023

Initiations gratuites aux différentes techniques de pêche, sensibilisation au milieu aquatique et à sa biodiversité... Chaque année, le réseau associatif de pêche invite le grand public à découvrir un « loisir passion » respectueux de l'environnement, en profitant de moments d'évasion au bord de l'eau.

Fixée par arrêté ministériel au premier dimanche du mois de juin, **la journée annuelle de promotion de la pêche en eau douce 2023** se tiendra le 4 juin.

Plus connue sous le nom de « **Fête de la Pêche** », cet événement annuel permet aux structures associatives de pêche, de faire découvrir gratuitement* le 1^{er} loisir de pleine nature français aux non-initiés. L'occasion également pour les pratiquants de partager leur passion, leurs techniques favorites et leurs connaissances des espèces aquatiques qui peuplent les cours d'eau !

Ainsi, partout en France, de nombreuses animations sont organisées pour petits et grands :

- Initiations à la pêche de la truite, de la carpe, des carnassiers aux leurres, des poissons blancs au coup, au feeder...
- Baptêmes de pêche en float tube.
- Ateliers découverte des poissons d'eau douce.
- Sensibilisation à la protection du milieu aquatique et au cycle de l'eau...

De nouvelles idées d'activités à tester en famille ou entre amis à l'approche de la période estivale !

→ Pour trouver les animations Pêche près de chez soi :

[Sites des fédérations départementales de pêche](#)
www.generationpeche.fr



* Le dimanche 4 juin 2023, conformément à l'article L436-1 du code de l'environnement, seules les personnes participant aux activités organisées par les structures associatives de pêche de loisir à l'occasion de la fête de la pêche peuvent pêcher sans détenir de carte de pêche.